



ISBA Santé Prévention

Centre de Vaccinations
Centre de Médecine du Voyage
Centre antirabique



69 0 79555 4

Docteur Ana DIREITO
Docteur Jean-Robert MATHIS
Docteur Marie-Christine MONTAGNE
Docteur Rita NACHEF

Lyon, le 8.09.2010.

M. EYRAUD Charles.

ORDONNANCE ADULTE

* Appliquer les mesures de protection contre les piqûres de moustiques.

* MALARONE :

Prendre 1 comprimé par jour, à heure fixe, à la fin d'un repas.

Commencer la veille du départ, continuer durant le séjour et poursuivre 7 jours après le retour.

Code

ISBA Santé Prévention
Centre de Vaccinations
Centre de Médecine du Voyage
Centre antirabique
Dr Jean-Robert MATHIS
100030624

IMPORTANT : En cas de survenue de fièvre à partir du 7^{ème} jour de séjour en zone impaludée et jusqu'à 3 mois après le retour, le diagnostic de paludisme doit être systématiquement évoqué. Consultez sans retard un médecin.

7 rue Jean-Marie CHAVANT - 69007 LYON Tél. : 04.72.76.88.66



ISBA Santé Prévention

Centre de Vaccinations
Centre de Médecine du Voyage
Centre antirabique



69 0 79555 4

Docteur Ana DIREITO
Docteur Jean-Robert MATHIS
Docteur Marie-Christine MONTAGNE
Docteur Rita NACHEF

Le 8-09-2010

Dr EYRAUD
Charles

En cas de diarrhée :

1) TEORFAN 1^{er} de suite
et 1^{er} 3 fois par jour.

2) SMECTA 1 sachet 3 fois par jour
pendant 2 à 3 jours.

et se rehydrater

3) 2^g de NOROXONE 400
en 1 seule prise

ISBA Santé Prévention
Centre de Vaccinations
Centre de Médecine du Voyage
Centre Antirabique
Dr Jean MA 415
100302024